# Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Communauté de Communes Pays de Trie et du Magnoac

## CONCERTATION DU PUBLIC

## CONSTRUISONS ENSEMBLE NOTRE TERRITOIRE !

**Lancement de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**

**Une démarche partagée qui commence aujourd'hui :**

Notre collectivité engage officiellement l'élaboration de son PLUi. Ce document va organiser le développement, l'aménagement et la protection de nos communes pour les 10 à 15 prochaines années.

**Un projet qui vous concernera tous les jours dans votre vie :**

Comment préserver nos espaces naturels et agricoles, la gestion de l'eau ? Comment développer les commerces, les transports, les services, les mobilités et relever le défi de la transition écologique tout en développant *nos* agricultures ?
Où construire, combien et comment ?

## Votre avis est précieux dès le démarrage de l'étude !

La concertation préalable est ouverte à tous les habitants, acteurs économiques et associations du territoire :

- **Un registre papier** est mis à votre disposition au siège de la CCPTM ainsi que dans la **mairie de chaque commune** membre pour recueillir vos idées et remarques.
- **Un registre numérique** est accessible en ligne pour déposer vos contributions en quelques clics avec le lien ou le QR code ci-dessous: *https://forms.cloud.microsoft/r/2ZqK0vyw0Z?origin=lprLink*
- **Une boîte mail dédiée** reçoit également vos contributions écrites : *urbanisme@ccptm.fr*

## Pour envoyer vos contributions par courrier postal :

Monsieur le Président – **Concertation PLUi**
31 place de la Mairie – 65220 Trie sur Baïse

**Exprimez-vous dès aujourd'hui et pendant toute la procédure ( 3 ans et plus) !**